



Règlement – Épreuve de Run & Bike ARTRES

1. Présentation de l'épreuve

Le Run & Bike est une épreuve sportive se pratiquant **par équipe de deux participants**, avec **un seul vélo pour l'équipe**. Les équipiers alternent librement entre la course à pied et le vélo pendant toute la durée du parcours. L'objectif est de **franchir la ligne d'arrivée ensemble** après avoir parcouru l'intégralité du circuit.

2. Conditions de participation

- Les participants doivent être **physiquement aptes à la pratique sportive** (à fournir **obligatoirement** à l'inscription parcours prévention santé -PPS- de moins d'un an ou photocopie licence FFTri / FFA).

3. Matériel obligatoire

Chaque équipe doit disposer de :

- **1 vélo (VTT ou VTC)** en bon état. Vélo **électrique INTERDIT**.
- **2 casques**
- **1 dossard par participant**

Le **port du casque est obligatoire pour le cycliste** et la jugulaire doit être attachée pendant toute la durée d'utilisation du vélo.

4. Règles de course

- Le vélo peut être utilisé **par un seul équipier à la fois**. Les équipiers peuvent **échanger le vélo librement** tout au long du parcours.
- Les deux membres de l'équipe doivent **passer tous les points de contrôle et franchir la ligne d'arrivée ensemble**.
- Il est **interdit de tirer ou de pousser son coéquipier**.
- L'assistance extérieure est **interdite** sur le parcours.
- Les participants doivent **respecter le code de la route** lorsque le parcours emprunte des voies ouvertes à la circulation.
- Les participants doivent également **respecter le présent règlement ainsi que toutes les consignes données par l'organisation**.

5. Parcours

- Le parcours est **balisé par l'organisation**. Les participants doivent **respecter le tracé officiel** et les indications des bénévoles.
- Tout raccourci ou sortie volontaire du parcours pourra entraîner **une pénalité ou une disqualification**.
- Arrêt obligatoire au passage à niveau dès le signal sonore ou l'abaissement des barrières, toute infraction entraînera la disqualification de l'équipe.

6. Ravitaillement

- Un ravitaillement est prévu à l'arrivée pour l'ensemble des participants.
- Un ravitaillement supplémentaire est installé sur le parcours pour la boucle de 14 km.

7. Briefing obligatoire

Un **briefing de course sera organisé avant le départ** afin de rappeler les règles de sécurité, les consignes de parcours et les informations importantes. La **présence des participants est obligatoire**. Tout concurrent s'engage à **respecter les consignes communiquées lors de ce briefing**.

8. Classement

Le classement est établi en fonction du **temps réalisé entre le départ et l'arrivée**.

Une équipe est classée lorsque **les deux équipiers franchissent la ligne d'arrivée ensemble**.

9. Désistement

En cas de **désistement d'une équipe**, pour quelque raison que ce soit, **les droits d'inscription restent acquis à l'organisation et ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement**.

10. Sécurité et responsabilité

Les participants doivent adopter un **comportement sportif et respectueux** envers les autres concurrents, les bénévoles et les usagers des chemins. En cas d'accident, les concurrents doivent **prévenir immédiatement un membre de l'organisation**. Chaque participant reconnaît participer **sous sa propre responsabilité**. L'organisation décline toute responsabilité en cas de **perte, vol ou dégradation de matériel personnel**. Autorisation parentale pour les mineurs.

11. Droit à l'image

Les participants autorisent l'organisation à **utiliser les photos et vidéos prises lors de l'événement** pour la communication et la promotion de la manifestation.